

COMPTE RENDU
Conseil d'école du 14 juin 2022

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M DURET Michel, maire M PETIT Gilles, Président du SIVU	M. MURAZ Lionel, maire Mme GONTARD Nathalie, Vice-présidente du SIVU
	Mme FUSIER Sylviane (ATSEM/Bus)	
DDEN	Mme MACQUEDA Michèle	
Parents	Mme KOLOPP Anne	Mme AGUETTAZ Charlotte Mme BERTHAUD Stéphanie M PENVERNE Erwan
	Mme FLACHON Nathalie Mme DUMOULIN Amandine Mme LEPELLEY Stéphanie Mme RICHE Natacha Mme VILLAND Corinne	
Enseignantes	Mme BUISSON Emmanuelle	

Excusés : M RONCHAIL Laurent, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme PROIX Emilie (Enseignante remplaçante) Mme LEMAIRE Sandrine et Mme BERLIOZ Camille (enseignantes), M BONI Sylvain, M PROIX Stéphane, M VIVIER Benoît, Mme GROGNET Justine (Parents), Mme FALEMPIN Sylvie (référente cantine/garderie).

Mmes AGUETTAZ et DUMOULIN sont secrétaires de séance : elles prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

I. Fonctionnement Ecole:

Point sur l'assiduité scolaire :

Nous constatons une dégradation de l'intérêt pour l'école porté par les parents, du fait du nombre d'absences non justifiées qui ont été nombreuses cette année et dans toutes les classes. Il s'agit d'absences dont le motif n'est pas recevable.

Pour rappel, si l'enfant manque l'école sans motif légitime (maladie, accident...), c'est un manquement à une obligation légale qui est l'obligation d'aller à l'école (de 3 à 16 ans) et à l'obligation d'assiduité.

Les week-ends prolongés, les vacances pendant le temps scolaire ne sont certainement pas des motifs recevables.

Il nous semble important d'inculquer aux enfants, dès le plus jeune âge, le respect des règles et des personnels enseignants. L'école n'est pas « à la carte » !

Le décalage créé par l'absence de l'enfant le met en situation de difficulté, quel que soit son niveau scolaire, à son retour. Les apprentissages menés en classe ne sont pas toujours rattrapables. En dehors des absences dont le motif est légitime, les enseignantes ne sont pas tenues de fournir le travail.

Plan harcèlement :

Nous avons, cette année, formalisé le Plan de Prévention du Harcèlement scolaire pour notre école qui a été validé par l'inspecteur de l'Education Nationale le 2 mai 2022. Il sera valable jusqu'en 2024.

Ce plan s'appuie sur 4 axes :

- | | |
|-----------------|----------------------|
| 1- Sensibiliser | 3- Prévenir |
| 2- Former | 4- Prendre en charge |

Le premier axe « sensibiliser » a pour objectif d'informer et de sensibiliser les enfants comme tous les adultes de l'école. Des actions ont déjà été engagées dans ce cadre lors de la semaine éco- citoyenne. D'autres

pourraient venir en complément comme la participation de l'école à la journée nationale contre le harcèlement, la proposition de rencontres pour les parents autour de thématiques. Ce dernier point pourrait être un point d'échanges et de propositions de la part des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

Le second axe « Former » a pour objectif principal de former des personnes ressources, y compris pour le périscolaire.

Le troisième axe « prévenir » a pour objectif de diminuer les situations de harcèlement, notamment en développant les compétences psychosociales. De nombreuses actions sont engagées depuis plusieurs années. D'autres, comme la création d'espaces de parole, de lieux d'écoute, sont envisagées.

Le dernier axe « prendre en charge » a pour but de stopper la situation d'harcèlement. Nous poursuivons la méthode PIKAS engagée depuis plusieurs années.

Sécurité :

Un exercice « alerte incendie » a été réalisé ce jour, pendant le temps de cantine.

Des capteurs CO2 ont été achetés et seront mis en place prochainement dans toutes les classes et dans les salles de cantine et garderie.

II. Rentrée 2022:

Effectifs

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	20	13	17 (+1nov)	25	23	15	14 (+1 nov)

L'effectif serait donc de 141 élèves (143 en novembre).

La répartition se fera début juillet avec un rajustement à la pré-rentrée si besoin. Les listes des classes seront affichées le mercredi 31 août après-midi.

Pour les répartitions, le conseil des maîtres prend en considération différents critères :

- séparation des frères et sœurs, des cousins (quand c'est possible)
- séparation de certains élèves
- autonomie (équilibre dans un groupe de même niveau, tous les élèves autonomes ne sont pas mis ensemble)
- dates de naissance (pour les classes de maternelle mais pas forcément)
- équilibre nombre filles/garçons

Le profil des classes devrait être : PSMS ; MSGS ; CPCE1 ; CE1CE2 ; CE2CM1 et CM1CM2.

La rentrée des classes aura lieu le jeudi 1 septembre à 8h30.

Les futurs élèves de petite section sont reçus en intégration dans la classe de 10h à 11h30 par groupes de 2, par Mme Villand Corinne, enseignante en PS MS. Les nouveaux parents sont invités à rentrer dans les locaux à 11h30.

Bilan enseignant / classes

Six classes sont prévues à la rentrée.

PS/MS : Mme VILLAND Corinne

MS/ GS: Mme FLACHON Nathalie (temps partiel 75%/ pas de nomination à ce jour 25 % en complément)

CP/CE1 : Mme RICHE Natacha

CE1/ CE2: Pas de nomination à ce jour. Mme CURA Laëtitia sera en détachement dans un autre établissement. Elle tenait à remercier toute l'équipe éducative.

CE2/CM1: Mme DUMOULIN Amandine

CM1/CM2 : Mme BUISSON Emmanuelle/ décharge : pas de nomination à ce jour

Le Numérique à l'école

L'équipement numérique de l'école devrait être en place pour la rentrée de septembre : valises d'ordinateurs, tablettes, VPI dans la classe de CP.

Collège :

Il n'y aura pas cette année de visite du collège pour les CM2.

III. Organisation Pédagogique :

Projets pédagogiques/ Activités sportives et culturelles

Trimestres 2 et 3 :

- Sortie Cinéma à Malraux pour les classes de PSMS et MS GS le jeudi 7 avril matin.
- Le projet liaison école-collège devrait se faire partiellement ce jeudi 16 juin après-midi. Un travail en tutorat des élèves de CM1-CM2 avec des élèves de sixième devrait avoir lieu, sur le thème de l'art, la danse.
- Projet d'école des PS au CM2 : en partenariat avec la compagnie Ver à soie. Projet d'une semaine artistique à l'école pour tous avec un travail d'expression corporelle et de musique du 16 au 20 mai 2022. Lors de cette semaine, les enfants ont dansé, créé de la musique. Un spectacle a été proposé par la troupe le 6 mai pour les classes de CP au CM2 au centre artistique de Montmélian. Les classes de maternelles ont eu, chaque matinée, une partie du spectacle. Cette semaine artistique avec la présence de trois intervenants a eu un coût de 5800 €.
- Semaine éco- citoyenne : Les gendarmes et les pompiers ont été sollicités. Les gendarmes n'ont pu se libérer comme prévu. Nous avons fait de la prévention routière. En maternelle, les enfants ont vu les dangers domestiques. Ces actions ont eu lieu les 23 et 24 mai.
- Les classes de CE2CM1 et CM1CM2 ont eu pour projet de se déplacer à vélo jusqu'à Aix les Bains et de découvrir le milieu lacustre du 7 au 10 juin. Ce projet de 3 nuitées a été annulé car le centre d'hébergement qui devait nous accueillir n'a pas ouvert ses portes. Nous avons dû revoir l'ensemble du projet. Nous pouvons proposer une classe de découverte de 3 jours avec un déplacement à vélo de Planaise au Bourget du Lac, puis avec des activités Nature à Aillon. Les classes seront hébergées au centre des Nivéoles. La sortie du 9 juin à Aix les Bains a été maintenue, car nous avons eu des subventions « Itinéraires historiques » qui ont réduit le coût initial. Ce projet a un coût de 7812 €. Les subventions départementales réduisent le coût de 1 608 €. Nous avons maintenu la participation familiale à 135 € par élève.
- Un cycle « rouler » en classes de CP et CE1 a eu lieu également pendant une semaine. Nous remercions Monsieur le maire de Planaise pour le prêt d'un espace dans le bâtiment communal à côté de l'école pour laisser les vélos le soir à l'abri.
- Projet « Herbière » dans la classe de CM1CM2 avec une bénévole et passionnée de La Chavanne. Les réalisations, ainsi que des plantes médicinales seront exposées à la mairie de la Chavanne (salle Arclusaz) les 25 et 26 juin.

- Cycle natation :
 - Un cycle de 7 séances a eu lieu à la piscine de Buisson Rond pour le cycle 2 (CP et CE1) du 25 mars au 15 avril les mardis et vendredis après-midis.
Des parents ont été sollicités pour l'encadrement. Certains ont passé l'agrément et nous les en remercions.
Nous ne pouvons pas fonctionner sans l'aide des parents.
 - Pour les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2, un cycle de 7 séances se déroule actuellement à Montmélian. Deux maîtres-nageurs encadrent.
- Sortie cinéma : classes de CP et CE1
Le 4 juillet les élèves se rendront à Chambéry à l'Espace Malraux.

Nous rappelons que toutes ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions.

Rappels importants de la Charte de l'accompagnateur :

Un parent accompagnateur s'engage à ne pas fumer en présence des enfants, à ne pas téléphoner et à ne pas prendre de photos. L'accompagnateur ne peut prendre des photos de son enfant en activité ; il n'est pas présent pour cela mais pour assurer la sécurité des élèves.

L'équipe enseignante remercie tous les parents qui se mobilisent pour aider à l'encadrement des sorties.

Tous les parents ayant encadré une sortie scolaire lors de cette année sont invités à venir partager le verre de l'amitié le 5 juillet à 18h à l'école.

II. Organisation Périscolaire SIVU : Intervention de M Petit, président

M Petit remercie le corps enseignant pour toutes les activités et projets proposés. Il adresse également ses remerciements aux parents, aux mairies et à la Chav'anaise pour le soutien financier. L'investissement financier et humain se fait au service des enfants dans une école bien vivante.

Un rappel est fait pour l'impossibilité de transport des vélos dans le bus du ramassage scolaire. Pendant les temps périscolaires, certains enfants n'ont pas un comportement acceptable pour la vie en collectivité. M Petit a convoqué certains parents pour échanger sur ces situations difficiles.

Les dossiers pour les inscriptions aux services périscolaires seront envoyés prochainement. Ils seront à rendre avant le 14 juillet.

L'inscription au transport scolaire est à faire avant le 15 juillet.

Pour les nouveaux élèves, les familles doivent fournir une copie des vaccinations à jour aux mairies de leur domicile.

Question des parents : Serait-il possible de mettre au frais des yaourts pour la garderie ?

Réponse : En raison de mesures sanitaires, il n'est pas possible de répondre favorablement à cette demande.

Mme Buisson termine la séance en remerciant les membres de la communauté éducative : mairies, SIVU, parents délégués pour avoir accompagné l'équipe enseignante tout au long de l'année. Elle adresse ses remerciements à toutes ses collègues qui sont restées enthousiastes et motivées pendant cette année.

La séance est levée à 20h.

Fait à Planaise, le 22 juin 2021,

Les secrétaires :

Mme DUMOULIN

Mme BERTHAUD (pour Mme AGUETTAZ Absente)

La présidente:

Mme BUISSON Emmanuelle



